

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2366

27 septembre 2008

SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l.	113541	International Credit Mutuel Reinsurance	113563
Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg II S.à r.l.	113545	Kailua S.A.	113524
AKH Luxco II S.à r.l.	113540	Kodiak Europe Holdings S.A.	113566
Astra Invest S.A.	113522	Linea 3 SA	113547
A.T.U. Luxembourg S.à r.l.	113564	Luxco Properties 6 Sàrl	113541
B-Fly 2 S.à r.l.	113525	Majo Family Office SPF	113541
BRE/Woking S.à r.l.	113568	Majo Finanz Holding S.A.	113541
BRE/Woking S.à r.l.	113568	Maltemi Investments S.à r.l.	113523
CFL Multimodal s.a.	113548	Marathon Hotel Invest S.A.	113524
CHERRY Luxembourg S.A.	113567	Nationwide Global Funds	113522
Compagnie Financière d'Investissements Industriels S.à r.l.	113567	Orlando Italy Management S.A.	113558
Contaq Latvian Cable Holding I S.à r.l. ..	113525	Robeco Structured Finance Fund	113558
Cosima Purchase No. 6 S.A.	113566	Rosy Blue Investments S.à r.l.	113552
Dafisa Holding S.A.	113568	Royale Neuve Finance S.à r.l.	113556
Delta Information Technologies S.A.	113544	Shanghai Global Investment and Finance S.A.	113550
Desta S.A.	113546	Stena Property Luxembourg S.A.	113525
Elektra Purchase No. 17 S.A.	113566	STENA Royal S.à r.l.	113565
Eragon S.à r.l.	113546	Tantal S.A.	113522
Europa West Station S.à r.l.	113545	Terminaux Intermodaux de Bettembourg	113551
Futurlux S.à r.l.	113564	Verte Holding S.A.	113525
Helarb C.C.N. S.à r.l.	113523	West Putnam PE 1	113545
Helarb Investments S.à r.l.	113523	West Putnam RE 2	113544
Helarb S.P.M., S.à r.l.	113524		
Highbridge Mezzanine Partners Onshore Lux S.à r.l.	113559		

Astra Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 121.518.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008117866/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2008, réf. LSO-CU02345. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Nationwide Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 75.629.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008117978/801/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03627. - Reçu 68,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Tantal S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 131.779.

Extrait de la résolution
prise par l'Associé Unique de la Société en date du 4 septembre 2008

L'Associé Unique décide de prendre note de la démission de M. Jurgen Borgt, ayant son adresse professionnelle enregistrée au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, de son mandat d'administrateur de la société avec effet au 12 août 2008.

L'Associé Unique décide également de nommer Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., ayant son siège social enregistré au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, comme nouvel administrateur de la société avec effet au 12 août 2008.

Au 12 août 2008, le Conseil d'administration est donc composé de:

- Petra Dunselman, ayant son adresse professionnelle enregistrée au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;
- Zamyra Cammans, ayant son adresse professionnelle enregistrée au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;
- Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., ayant son siège social enregistré au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008118255/8548/28.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03668. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Helarb C.C.N. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 100.605.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008117981/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03678. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Helarb Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 100.488.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008117983/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03680. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Maltemi Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 420.000,00.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 87.552.

Extrait de la résolution

prise par l'Associé Unique de la Société en date du 2 septembre 2008

L'Associé Unique décide de prendre note de la démission de M. Jurgen Borgt, ayant son adresse professionnelle enregistrée au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, de son mandat de gérant de la société avec effet au 12 août 2008.

L'Associé Unique décide également de nommer Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., ayant son siège social enregistré au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société avec effet au 12 août 2008.

Au 12 août 2008, le Conseil de gérance est donc composé de:

- Petra Dunselman, dont l'adresse officielle sera à l'avenir son adresse professionnelle: 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;

- Zamyra Cammans, ayant son adresse professionnelle enregistrée au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg;

- Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., ayant son siège social enregistré au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118256/8548/28.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03671. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Helarb S.P.M., S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 92.666.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008117985/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03685. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Marathon Hotel Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 80.728.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARATHON HOTEL INVEST S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008117987/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03686. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Kailua S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 42.892.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 20 juin 2008

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire sortants, à savoir:

- *administrateurs:*

1) Mme Paola FANTONI, Dirigeante de Société, demeurant Ent. 1, Contrada Salvini 3 I-21034 Cocquio-Trevisago (Italie), Présidente;

2) Mme Donatella FANTONI, Dirigeante de Société, demeurant via Francesco Petrarca 20 I-21100Varese (Italie), Administrateur;

3) Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg

- *commissaire:*

Mr Fabrizio GARDI, Expert Comptable et Fiscal, avec adresse professionnelle Corso Matteotti, 8 I-20121 Milan (Italie) pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 SEPTEMBRE 2008.

Pour la société

Fiduciaire MEVEA S.à r.l.

Le Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008118268/815/28.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02661. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Verte Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 89.358.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VERTE HOLDING S.A.
Ch. Gaspar / C. BONVALET
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008117998/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03374. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Stena Property Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 58.586.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STENA PROPERTY LUXEMBOURG S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008117999/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03375. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

B-Fly 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 121.593.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

B-Fly 2 S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2008118000/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03833. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080136750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Contaq Latvian Cable Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 141.413.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the fifth day of August.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in the Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Contaq Latvian Advisers S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 24 July 2008, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' register,

duly represented by Mr. Jean-Cédric Charles, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Postdam (Germany) on 25 July 2008;

2) Argus Capital Partners II (Sub-Fund) LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of Jersey, having its registered office at Kleinwort Benson House, Wests Centre, PO Box 76, St Helier, Jersey JE4 8PQ, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number LP 694, duly represented by its General Partner, Argus Capital (General Partner II) Limited, having its registered office at Kleinwort Benson House, Wests Centre, PO Box 76, St Helier, Jersey JE4 8PQ, Channel Islands, registered with the Companies Register of Jersey under number 91597,

duly represented by Mr Jean-Cédric Charles, prenamed, by virtue of a proxy given in Warsaw (Poland) on 25 July 2008;

3) Argus Capital Partners II B LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Academy House, 36 Poland Street, London W1F 7LU, United Kingdom, registered with the Company House under registration number LP 116559, duly represented by its General Partner, Argus Capital (General Partner II) Limited, having its registered office at Kleinwort Benson House, West Centre, PO Box 76, St Helier, Jersey JE4 8PQ, Channel Islands, registered with the Companies Register of Jersey under number 91597,

duly represented by Mr Jean-Cédric Charles, prenamed, by virtue of a proxy given in Warsaw (Poland) on 25 July 2008;

4) Syntaxis Mezzanine Fund I L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Alexander House, 13-15 Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, registered with the Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under registration number 871, duly represented by its General Partner, Syntaxis Capital G.P. Limited, with registered office at Alexander House 13-15 Victoria Road, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ZD, Channel Islands, registered on the Records of the Island of Guernsey, under registration number 47223,

duly represented by Mr. Jean-Cédric Charles, prenamed, by virtue of a proxy given in St Peter Port (Guernsey) on 25 July 2008;

5) Tiroler Elektronik Holding GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Austria, having its registered office at Prof. Dr. Anton Kathrein Strasse 1, A-6342 Niederndorf bei Kufstein, Austria, registered with the county court of Innsbruck, Austria, under registration number 289900z,

duly represented by Mr. Jean-Cédric Charles, prenamed, by virtue of a proxy given in Rosenheim (Germany) on 25 July 2008.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as aforementioned, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - registered office - object - duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Contaq Latvian Cable Holding I S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the same municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the "Board of Managers"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board of Managers. Where the Board of Managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg and in Latvia, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments

issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty-six thousand one hundred Euro (EUR 36,100), represented by thirty-six thousand (36,000) class A shares and one hundred (100) class B shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The Company's share capital is divided into class A and class B shares, each of them having the same par value. A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares of the respective class held by him/her/it in the Company's share capital.

Art. 6. Shares.

6.1. The Company's shares are in registered form.

6.2. The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

6.3. A register of shares, and, as the case may be, of CPECs, will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder or CPECs holder. These registers of shares will in particular contain the name of each share or CPECs holder, his/her/its residence or registered or principal office, the number and class of shares or CPECs held by such holder, the indication of the payments made on the shares or CPECs, any transfer of shares or CPECs and the dates thereof as well as any security rights granted on the same.

6.4. Each holder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a holder received by it.

6.5. Proof of ownership of shares and CPEC may be established through the recording of a holder in the relevant register. Certificates of these recordings will be issued and signed by the Board of Managers, upon request and at the expense of the relevant holder.

6.6. The Company will recognise only one holder per share or CPEC. In case a share or CPEC is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share or CPEC in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share or CPEC held by several owners until one owner has been designated.

Art. 7. Transfers of shares and CPECs.

7.1. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

Unless otherwise provided by law, the shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders, except with the approval of shareholders representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the voting rights of the surviving shareholders at least.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.2. The class A shares are transferable subject to the terms and conditions of the law and those described in this article. A holder of class A shares may not transfer class A shares without transferring concurrently a same proportion of class A CPECs, if he/she/it owns any, and vice versa.

7.3. Before any class A shares are transferred, the shareholder(s) who own(s) such class A shares shall serve a notice by registered mail to the Board of Managers, whereby he/she/it shall (i) inform the Company of the number of class A shares proposed to be transferred, (ii) indicate the requested price thereof, and (iii) state the name and address of any person that has expressed an interest in acquiring the offered shares and CPECs. Within ten (10) business days as of the receipt of such notice, the Board of Managers shall send a convening notice calling for a general meeting of shareholders to be held within thirty (30) business days of the receipt of the transfer notice, for the purpose of approving the transfer. If the transfer is not approved by a majority of sixty-six percent (66%) of the class A shareholders, the Board of Managers shall, within ten (10) business days, (i) inform the selling shareholder of the result of the general meeting, and (ii) invite the other class A shareholders by registered mail to purchase the offered class A shares and class A CPECs pro rata their respective participation in the Company, within thirty (30) business days. After this first call, if the Board of Managers has received purchase offers for less than all class A shares offered for sale, the Board of Managers shall within ten (10) business days inform the other shareholders thereof, who will be allowed to purchase such class A shares without pro rata limit, within ten (10) business days.

7.4. Any transfer of class A shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the relevant register, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which the Board of Managers may record such transfer in the register of class A shares.

7.5. The Company, through the Board of Managers, may also accept and enter into the relevant register any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

7.6. When one or more holder(s) of class A shares and class A CPECs acting jointly propose to sell class A shares and class A CPECs pursuant to this article, representing sixty-six percent (66 %) or more than of the total amount of class A shares and class A CPECs issued by the Company, and such transfer is made pursuant to a sale to any person (together with any persons acting in concert with such person, the "Proposed Purchaser") who has made an offer on bona fide, arm's length terms for such class A shares and class A CPECs, the selling shareholder(s) shall procure that the offer is made by the Proposed Purchaser to all other class A shareholders and holders of class A CPECs (the "Remaining Shareholders") for the requested price indicated on the notice referred to under this article (the "Requested Price"), and, by serving a compulsory purchase notice (a "Compulsory Purchase Notice") on each Remaining Shareholder, shall require all the Remaining Shareholders to sell all their class A shares and class A CPECs to the Proposed Purchaser or one or more persons identified by the Proposed Purchaser, at the Requested Price.

On or before the date which is fourteen (14) days after the date of the delivery of the Compulsory Purchase Notice (the "Drag Completion Date"), the Remaining Shareholders shall take all such actions as the selling shareholder(s) shall require in order to effect the transfer of the class A shares and the class A CPECs to the Proposed Purchaser. On the Drag Completion Date, the Proposed Purchaser shall pay the Company or the Remaining Shareholders the agreed price for the class A shares and the class A CPECs.

If one of the Remaining Shareholders fails to take the actions required to effect the transfer of its class A shares and class A CPECs by the Drag Completion Date, the Board of Managers shall be authorised to transfer the class A shares and class A CPECs of this Remaining Shareholder on its behalf to the Proposed Purchaser to the extent the Proposed Purchaser has, by the Drag Completion Date, put the Company in funds to pay the agreed price for the class A shares or class A CPECs offered to it. Any defaulting Remaining Shareholder shall surrender any certificates for such class A shares and class A CPECs of the Company, if any, to the Company. On surrender, he shall be entitled to the agreed price for the class A shares or the class A CPECs but shall not be entitled to any interest which may have been earned by the Company on the proceeds of the sale.

7.7. If a shareholder proposes to transfer all or substantially all of its class A shares or class A CPECs pursuant to a sale to a Proposed Purchaser, and if such shareholder does not deliver a Compulsory Purchase Notice pursuant to such sale, then such shareholder shall procure prior to the consummation of any such sale, that an offer (i) open for acceptance for a period of at least five (5) days following the making of the offer and (ii) made on such terms that the purchase of any class A shares and class A CPECs in respect of which such offer is accepted, shall be completed at the same time, at the same price and on the same conditions as the proposed sale to the Proposed Purchaser has been made by the Proposed Purchaser to the Remaining Shareholders to acquire their entire holding of shares.

III. Management - representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1. The Company is managed by six A managers and two B managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

8.3. Five A managers are appointed upon proposal by the holders of class A shares, the two B managers are appointed upon proposal by the holders of class A shares and one A manager is appointed upon proposal by the holders of class B shares.

Art. 9. Board of Managers. The managers constitute the board of managers (the "Board of Managers").

9.1. Powers of the Board of Managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board of Managers, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board of Managers.

9.2. Procedure

(i) The Board of Managers meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board of Managers together with a package of all decisions to be decided upon in such meeting is given to all managers at least one (1) week in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting. Provided that all managers are present or represented and agree, new items to be decided upon can be added to the agenda of any Board of Managers' meeting at any time.

(iii) No notice is required if all members of the Board of Managers are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board of Managers.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board of Managers.

(v) The Board of Managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board of Managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. However, the following matters will require the prior approval of two-thirds of the Board of Managers: (i) Establishing a new subsidiary or the merger of subsidiaries; (ii) Approval of the annual operation plan and budget ("AOP"); (iii) Entering into any material leases or purchases other than specified in the annual operating plan and budget (AOP); (iv) Granting of loans or financial assistance to or entering into any contracts with employees, directors or other related parties other than specified in the AOP; (v) Discretionary spending other than specified in the AOP; (vi) Any capital or operating expenditure or group of related expenditure with a value in excess of one hundred thousand Euro (EUR 100,000) other than specified in the AOP; (vii) Making any loans or purchasing any debt securities other than specified in the AOP; (viii) Borrowings in excess of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000) over any amounts specified in the AOP; (ix) Hiring or removing of management employees in the subsidiaries; including to agree or to change their remuneration. The resolutions of the Board of Managers are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions") are valid and binding as if passed at a Board of Managers' meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one A manager and one B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Shareholders' Circular Resolutions").

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the share-

holders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing at least ten per cent (10%) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three quarters of the share capital. Any amendment to this Article 11.2 and to article 15 shall require the unanimous consent of all shareholders. (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

11.3. The general meeting has to approve any of the following resolutions with a sixty six percent (66%) majority:

(i) Change in the principal business of any of the Company's subsidiaries;

(ii) Appointing and changing auditors or altering accounting policies of the Company and its subsidiaries;

(iii) Approval of the annual accounts of the Company;

(iv) Sale of the Company or any of its subsidiaries or the sale of substantially all the assets / operations of the Company;

(v) Stock market listing of the Company or its subsidiaries (IPO);

(vi) Any merger with or acquisition, or divestures of any other business over a transaction value of two millions Euros (EUR 2,000,000);

(vii) Declaring dividends or making other distributions in the Company or its subsidiaries;

(viii) Authorising the entering into, changing or terminating the management contract with any of the managers.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - allocation of profits -supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board of Managers prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The balance of the Company's net profits will be distributed as follows:

(i) first, the distributable profits shall be allocated to the class A shareholders pro rata, until such time as the paid-in capital in respect of the class A shares issued to them has been fully repaid and the class A shareholders have received an amount equal to the cumulative fees paid to the Managers up to that time;

(ii) thereafter, the distributable profits shall be allocated to the class A shareholders pro rata, until such time as class A shares have received an amount equal to fifteen per cent (15%) per annum compounded annually on the paid-in capital; and

(iii) thereafter, the distributable profits shall be allocated to the class B shareholders, until such time as they have received an amount equal to their Catch-up Entitlement. The Catch-up Entitlement represents:

- 11.1% of all profits distributed to the class A shareholders under (ii) here above, in case of total distributions representing up to 2.5x the initial investment,

- 17.6% of all profits distributed to the class A shareholders under (ii) here above, in case of total distributions representing more than 2.5x but less than 3.0x the initial investment, and

- 25.0% of all profits distributed to the class A shareholders under (ii) here above, in case of total distributions exceeding 3.0x the initial investment.; and (iv) thereafter,

- distributable profits shall be allocated to the class A shareholders pro rata and class B shareholders at a ratio of 90:10, in case of total distributions representing up to 2.5x the initial investment,

- distributable profits shall be allocated to the class A shareholders pro rata and class B shareholders at a ratio of 85:15, in case of total distributions representing more than 2.5x but less than 3.0x the initial investment, and

- distributable profits shall be allocated to the class A shareholders pro rata and class B shareholders at a ratio of 80:20, in case of total distributions exceeding 3.0x the initial investment, until all net profits have been distributed.

(v) No pay-out of profits will be made in respect of the Class B shares until at least ninety five per cent (95%) of all the Class A shares are redeemed or sold by the shareholders at the time of incorporation (except for the shares held by ContaQ Latvian Advisers S.à r.l.) or an initial public offering has been consummated whereby stipulations of the shareholder agreement shall be applicable.

Any pay-out of profits to Class B shareholders will be subject to standard claw-back provisions, requiring the repayment of amounts from class B shareholders to class A shareholders, if following the review of profit distribution up to final exit (here: the point at which all class A shareholders cease to be shareholders of the Company) shows that class B shareholders have received more than their entitlement as per (i) to (iv) of this clause.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board of Managers;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board of Managers' meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board of Managers.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on the 31st of December 2008.

Subscription and payment

1) ContaQ Latvian Advisers S.à r.l., represented as stated above, subscribes to one thousand (1,000) class A shares and one hundred (100) class B shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of one thousand one hundred Euro (EUR 1,100);

2) Argus Capital Partners II (Sub-Fund) LP, represented as stated above, subscribes to eighteen thousand one hundred and thirty two (18,132) class A shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of eighteen thousand one hundred and thirty two Euro (EUR 18,132);

3) Argus Capital Partners II B LP, represented as stated above, subscribes to one thousand eight hundred and sixty eight (1,868) class A shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of one thousand eight hundred and sixty eight Euro (EUR 1,868);

4) Syntaxis Mezzanine Fund I L.P., represented as stated above, subscribes to ten thousand (10,000) class A shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of ten thousand Euro (EUR 10,000); and

5) Tiroler Elektronik Holding GmbH, represented as stated above, subscribes to five thousand (5,000) class A shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of five thousand Euro (EUR 5,000).

The amount of thirty-six thousand one hundred Euro (EUR 36,100) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 2,500.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital, have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period of time:

- Mr Wolfgang Schulz, fund manager, born on 29 August 1964 in Neumünster, Germany, German citizen residing at Geisbergstrasse 16, D-10777 Berlin, Germany, as A Manager,

- Mr Helmut Kohl, fund manager, born on 5 March 1963 in Frankfurt am Main, Germany, German citizen residing at Niddastrasse 47, D-61440 Oberursel, Germany, as A Manager,

- Mr Robert István Héjja, fund manager, born on 13 December 1966 in Gyöngyös, Hungary, Hungarian citizen, with professional address at Nagy Jenő utca 12, 1126 Budapest, Hungary, as A Manager,

- Mr Thomas Spring, financial advisor, born on 17 July 1974 in Frankfurt am Main, Germany, German citizen residing at Scheidlstrasse 21, A-1180 Wien, Austria, as A Manager,

- Mr Emil Daciuk, fund manager, born on 15 June 1973 in Warsaw, Poland, Polish citizen residing at Ul. Poetów 4a, 03-147 Warsaw, Poland, as A Manager,

- Mr Daniel Zach, fund manager, born on 24 October 1978 in Pelhrimov, Czech Republic, Czech citizen, with professional address at Krakovská 9, Prague 1, 110 00, Czech Republic, as A Manager,

- Ms Carla Alves Silva, employee, born on 13 June 1974 in San Salvador, Portugal, Portuguese citizen, with professional address at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as B Manager, and

- Mr Flavio Marzona, employee, born on 9 August 1971 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, Luxembourg citizen, with professional address at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as B Manager.

2. The registered office of the Company is set at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du présent acte:

L'an deux mille huit, le cinq août.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Contaq Latvian Advisers S.à r.l., une société constituée et organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social aux 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, constituée suite à un acte du notaire soussigné en date du 24 juillet 2008, non encore immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg,

dûment représentée par Monsieur Jean-Cédric Charles, licencié en droit, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Postdam (Allemagne) le 25 juillet 2008;

2) Argus Capital Partners II (Sub-Fund) LP, une société en commandite constituée et organisée selon les lois de Jersey, ayant son siège social à Kleinwort Benson House, Wests Centre, PO Box 76, St. Helier, Jersey JE4 8PQ, Iles Anglo-normandes, immatriculée auprès de la Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro d'immatriculation LP 694, dûment représentée par son Associé Commandité, Argus Capital (General Partner II) Limited, ayant son siège social à Kleinwort Benson House, Wests Centre, PO Box 76, St. Helier, Jersey, JE4 8PQ, Iles Anglo-normandes, immatriculée au Registre des Sociétés de Jersey sous le numéro 91597,

dûment représentée par Monsieur Jean-Cédric Charles, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Varsovie (Pologne) le 25 juillet 2008;

3) Argus Capital Partners II B LP, une société en commandite constituée et organisée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Academy House, 36 Poland Street, Londres W1F 7LU, Royaume-Uni, immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro d'immatriculation LP 116559, dûment représentée par son Associé Commandité, Argus Capital (General Partner II) Limited, ayant son siège social à Kleinwort Benson House, Wests Centre, PO Box 76, St. Helier, Jersey, JE4 8PQ, Iles Anglo-normandes, immatriculée au Registre des Sociétés de Jersey sous le numéro 91597,

dûment représentée par Monsieur Jean-Cédric Charles, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Varsovie (Pologne), le 25 juillet 2008;

4) Syntaxis Mezzanine Fund I L.P., une société en commandite constituée et organisée selon les lois de Guernesey, ayant son siège social à Alexander House, 13-15 Victoria Road, St. Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD, Iles Anglo-normandes, immatriculée au Registre des Sociétés en Commandite de l'Île de Guernesey, sous le numéro 871, dûment représentée par son Associé Commandité, Syntaxis Capital G.P. Limited, ayant son siège social au Alexander House, 13-15 Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, GY1 3ZD, Iles Anglo-normandes, immatriculée dans les Registres de l'Île de Guernesey sous le numéro 47223,

dûment représentée par Monsieur Jean-Cédric Charles, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à St Peter Port (Guernesey) le 25 juillet 2008; et

5) Tiroler Elektronik Holding GmbH, une société constituée et organisée selon les lois autrichiennes, ayant son siège social au 1 Prof. Dr. Anton Kathrein Strasse, A-6342 Niederndorf bei Kufstein, Autriche, immatriculée auprès du Landesgericht d'Innsbruck, Autriche, sous le numéro 289900z,

dûment représentée par Monsieur Jean-Cédric Charles, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Rosenheim (Allemagne) le 25 juillet 2008.

Ces procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - siège social - objet - durée

Art. 1^{er} . Dénomination. La dénomination sociale de la société est "Contaq Latvian Cable Holding I S.à r.l." (la "Société"). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la même commune par décision du conseil de gérance de la Société (le "Conseil de Gérance"). Le siège

social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil de Gérance. Lorsque le Conseil de Gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, au Luxembourg et en Lettonie, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente-six mille cent euros (EUR 36.100), représenté par trente-six mille (36.000) parts sociales de classe A et cent (100) parts sociales de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales de classe A et parts sociales de classe B, chacune ayant la même valeur nominale. Le droit d'un associé aux actifs et bénéfices de la Société sera proportionnel au nombre de parts sociales de la classe respective qu'il ou elle détient dans le capital social de la Société.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales de la Société sont sous forme nominative.

6.2. La Société peut, dans la mesure et aux conditions prévues par la loi, racheter ses propres parts sociales.

6.3. Un registre des parts sociales, et, le cas échéant, des CPECs, seront tenus au siège social de la Société où ils pourront être consultés par chaque associé ou détenteur de CPECs. Ces registres de parts sociales renseigneront notamment le nom de chaque détenteur de part sociale ou de CPECs, son lieu de résidence ou siège social, le nombre et la classe de parts sociales ou CPECs que ce détenteur possède, l'indication des libérations effectuées pour les parts sociales ou CPECs, toute cession de parts sociales ou CPECs et les dates y afférentes ainsi que tous droits de sécurité accordés sur celles-ci.

6.4. Chaque détenteur informera la Société par lettre recommandée de son adresse et de tout changement s'y rapportant. La Société peut se fier à la dernière adresse du détenteur reçue par celui-ci.

6.5. La preuve de la propriété de parts sociales et CPEC est établie par l'inscription d'un détenteur dans le registre concerné. Des certificats relatifs à ces inscriptions seront émis et signés par le Conseil de Gérance, à la demande et aux frais du détenteur concerné.

6.6. La Société ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par part sociale ou CPEC. Si plusieurs personnes détiennent une part sociale ou CPEC, ils doivent désigner une seule personne qui sera considérée comme l'unique titulaire de cette part sociale ou CPEC par rapport à la Société. La Société est autorisée à suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une part sociale ou CPEC détenu par plusieurs titulaires jusqu'à ce qu'un seul titulaire ait été désigné.

Art. 7. Cessions de parts sociales et CPECs.

7.1 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plusieurs associés, la cession de parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Sauf stipulation contraire par la loi, en cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné par les associés, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) des droits de vote des associés survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

7.2 Les parts sociales de classe A sont cessibles sous réserve des conditions de la Loi et de celles décrites dans cet article. Un détenteur de parts sociales de classe A ne peut pas céder des parts sociales de classe A sans céder en même temps la même proportion de CPECs de classe A si il/elle en possède le cas échéant, et vice versa.

7.3 Avant une cession de parts sociales de classe A, le(s) associé(s) qui détien(n)ent ces parts sociales de classe A enverront un avis de notification par courrier recommandé au Conseil de Gérance, dans lequel il/elle (i) informera la Société du nombre de parts sociales de classe A sujettes à la cession, (ii) indiquera le prix demandé, et (iii) indiquera le nom et l'adresse de la personne qui souhaite acquérir les parts sociales proposées et les CPECs. Dans les dix

(10) jours ouvrables à compter de la réception de cet avis de notification, le Conseil de Gérance enverra un avis de convocation pour une assemblée générale des associés qui sera tenue dans les trente (30) jours ouvrables à compter de la réception de l'avis de cession, en vue d'approuver la cession. Si la cession n'est pas acceptée par une majorité de soixante-six pour cent (66%) des associés de classe A, le Conseil de Gérance, dans un délai de dix (10) jours ouvrables, (i) informera l'associé vendeur de l'issue de l'assemblée générale, et (ii) invitera les autres associés de classe A par courrier recommandé à acheter les parts sociales de classe A et CPECs de classe A mis en vente au pro rata de leur participation respective dans la Société, dans un délai de trente (30) jours ouvrables. Après cette première convocation, si le Conseil de Gérance n'a pas reçu des offres d'achat pour toutes les parts sociales de classe A proposées à la vente, le Conseil de Gérance dans un délai de dix (10) jours ouvrables informera les autres associés, qui seront autorisés à acheter ces parts sociales de classe A sans limitation de pro rata, dans les dix (10) jours ouvrables.

7.4 Toute cession de parts sociales de classe A prendra effet à l'égard de la Société et des tiers soit par l'inscription d'une déclaration de cession dans le registre approprié, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à ou acceptation de la cession par la Société, en vertu de laquelle le Conseil de Gérance peut inscrire cette cession dans le registre des parts sociales de classe A.

7.5 La Société, par le biais du Conseil de Gérance, peut également accepter et inscrire dans le registre concerné toute cession évoquée dans toute correspondance ou dans tout autre document établissant le consentement du cédant et du cessionnaire.

7.6 Lorsque un ou plusieurs détenteur(s) de parts sociales de classe A et de CPECs de classe A agissant conjointement propose(nt) de vendre des parts sociales de classe A et des CPECs de classe A, conformément à cet article, représentant soixante-six pour cent (66%) ou plus du montant total des parts sociales de classe A et des CPECs de classe A émis par la Société, et cette cession est effectuée en vertu d'une vente à toute personne (ensemble avec toutes autres personnes agissant à l'unisson avec cette personne, l'"Acheteur Potentiel") ayant fait une offre de bonne foi, à des conditions de pleine concurrence pour ces parts sociales de classe A et CPECs de classe A, le ou les associé(s) vendeur(s) doivent faire en sorte que l'offre soit faite par l'Acheteur Potentiel à tous les autres associés de classe A et détenteurs de CPECs de classe A (les "Associés Restants") au prix requis indiqué sur l'avis évoqué dans cet article (le "Prix Requis"), et, en délivrant un avis d'achat obligatoire (un "Avis d'Achat Obligatoire") à chaque Associé Restant, obligera tous les Associés Restants à vendre toutes leurs parts sociales de classe A et CPECs de classe A à l'Acheteur Potentiel ou une ou plusieurs personnes identifiées par l'Acheteur Potentiel au Prix Requis.

A la date ou avant la date qui est quatorze (14) jours après la date de délivrance de l'Avis d'Achat Obligatoire (la "Date de Vente Obligatoire"), les Associés Restants devront prendre toutes les mesures telles que les associés vendeurs l'exigeront en vue d'effectuer la cession des parts sociales de classe A et des CPECs de classe A à l'Acheteur Potentiel. A la Date de Vente

Obligatoire, l'Acheteur Potentiel paiera la Société ou les Associés Restants le prix convenu pour les parts sociales de classe A et les CPECs de classe A.

Si l'un des Associés Restants ne prend pas les mesures nécessaires pour effectuer la cession de ses parts sociales de classe A et CPECs de classe A à la Date de Vente Obligatoire, le Conseil de Gérance sera autorisé à céder les parts sociales de classe A et les CPECs de classe A de cet Associé Restant en son nom à l'Acheteur Potentiel dans la mesure où l'Acheteur Potentiel a, d'ici la Date d'Achèvement de l'Obligation, versé des fonds à la Société en vue de payer le prix convenu pour les parts sociales de classe A et les CPECs de classe A qui lui sont proposés. Tout Associé Restant en défaut rendra tous certificats pour ces parts sociales de classe A et CPECs de classe A de la Société, le cas échéant, à la Société. En retour, il aura droit au prix convenu pour les parts sociales de classe A et les CPECs de classe A mais n'aura pas droit à un intérêt que la Société a pu percevoir sur les revenus des ventes. 7.7 Si un associé propose de céder tout ou une partie substantielle de ses parts sociales de classe A et CPECs de classe A conformément à une vente à un Acheteur Potentiel, et si cet associé ne délivre pas un Avis d'Achat Obligatoire conformément à cette vente, alors cet associé fera en sorte avant l'accomplissement de cette vente, qu'une offre (i) ouverte pour acceptation pour une durée d'au moins cinq (5) jours à compter de la proposition d'offre et (ii) effectuée à des conditions l'achat de toutes parts sociales de classe A et CPECs de classe A pour lesquelles cette offre est acceptée, soit accomplie en même temps, au même prix et aux mêmes conditions que la vente proposée à l'Acheteur Potentiel a été effectuée par l'Acheteur Potentiel aux Associés Restants pour acquérir l'intégralité de leurs parts sociales.

III. Gestion - représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1 La Société est gérée par six gérants de catégorie A et deux gérants de catégorie B nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants peuvent être associés ou non.

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

8.3 Cinq gérants de catégorie A sont nommés sur proposition des détenteurs de parts sociales de classe A, les deux gérants de catégorie B sont nommés sur proposition des détenteurs de parts sociales de classe A, et un gérant de catégorie A est nommé sur proposition des détenteurs de parts sociales de classe B.

Art. 9. Conseil de Gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

9.1 Pouvoirs du Conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil de Gérance, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil de Gérance à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2. Procédure

(i) Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui, en principe, est à Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance ainsi que l'ensemble de toutes les décisions à adopter à cette réunion au moins une (1) semaine à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à la réunion. Si tous les gérants sont présents ou représentés et sont d'accord, de nouveaux points à adopter peuvent être ajoutés à l'ordre du jour de toute réunion du Conseil de Gérance à tout moment.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Gérance.

(v) Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Cependant, les points suivants exigent l'accord préalable des deux-tiers du Conseil de Gérance: (i) Création d'une nouvelle filiale ou la fusion de filiales; (ii) Approbation du plan d'exploitation annuel et budget ("AOP"); (iii) Contrats de location de matériel ou achats autres que ceux stipulés dans le plan d'exploitation annuel et budget ("AOP"); (iv) Octroi de prêts ou assistance financière ou contrats conclus avec les employés, directeurs ou autres parties liées autres que ceux stipulés dans l'AOP; (v) frais discrétionnaires autres que ceux stipulés dans l'AOP; (vi) toute dépense d'investissement ou d'exploitation ou groupe de dépenses liées d'une valeur supérieure à cent mille euros (EUR 100.000) autres que celles stipulées dans l'AOP; (vii) Contraction des prêts ou achat de titres de dettes autres que ceux stipulés dans l'AOP; (viii) Emprunts supérieurs à deux cents cinquante mille euros (EUR 250.000) sur tous montants stipulés dans l'AOP; (ix) Embauche ou révocation d'employés de gestion dans les filiales; y compris l'accord ou le changement de leur rémunération. Les résolutions du Conseil de Gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler mutuellement. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les "Résolutions Circulaires des Gérants") sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant A et d'un gérant B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'"Assemblée Générale") ou par voie de résolutions circulaires (les "Résolutions Circulaires des Associés").

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les résolutions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les résolutions sont adoptées à l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec l'accord de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Toute modification de cet article 11.2 et de l'article 15 nécessitera l'accord unanime de tous les associés.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige l'accord unanime des associés.

11.3 L'assemblée générale doit approuver les résolutions suivantes à une majorité de soixante-six pour cent (66%):

- (i) Changement de l'activité principale d'une des filiales de la Société;
- (ii) Nomination et changement des commissaires ou modification des politiques comptables de la Société et ses filiales;
- (iii) Approbation des comptes annuels de la Société;
- (iv) Vente de la Société ou de l'une de ses filiales ou la vente de presque tous les actifs/exploitations de la Société;
- (v) Introduction en Bourse de la Société ou ses filiales (IPO);
- (vi) Toute fusion ou acquisition, ou cession de toute autre activité pour une valeur transactionnelle de deux millions d'euros (EUR 2.000.000);
- (vii) Déclaration de dividendes ou autres distributions dans la Société ou ses filiales;
- (viii) Autorisation de toute conclusion, changement ou résiliation de contrat de gestion avec un des gérants.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices -contrôle**Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social de la Société commence le premier (1) janvier de chaque année et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

13.2. Chaque année, le Conseil de Gérance dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s) et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1 Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la Loi.

14.2 Les associés nomment le(s) réviseur(s) d'entreprise, le cas échéant, et déterminent leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) réviseur(s) d'entreprise sont rééligibles.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

15.2. Le solde des bénéfices nets de la Société sera distribué comme suit:

(i) en premier lieu, les bénéfices distribuables seront affectés aux associés de classe A au pro rata, jusqu'à ce que le capital versé pour les parts sociales de classe A qui leur ont été émises ait été entièrement remboursé et les associés de classe A ont reçu un montant équivalent aux honoraires/émoluments cumulés versés au Gérant jusqu'à ce moment;

(ii) par la suite, les bénéfices distribuables seront affectés aux associés de classe A au pro rata, jusqu'au moment où les parts sociales de classe A ont reçu un montant équivalent à quinze pour cent (15 %) par an constitué annuellement sur le capital versé; et

(iii) ensuite, les bénéfices distribuables seront affectés aux associés de classe B, jusqu'au moment où ils reçoivent un montant équivalent à leur Droit de Rattrapage. Le Droit de Rattrapage représente:

- 11,1% de tous les bénéfices distribués aux associés de classe A au point (ii) ci-dessus, au cas où les distributions totales représentent plus de 2,5 x l'investissement initial,

- 17,6% de tous les bénéfices distribués aux associés de classe A au point (ii) ci-dessus, au cas où les distributions totales représentent plus de 2,5 x mais moins de 3,0x l'investissement initial, et

- 25,0% de tous les bénéfices distribués aux associés de la classe A au point (ii) ci-dessus, au cas où les redistributions totales dépassent 3,0x l'investissement initial; et

(iv) par la suite,

- les bénéfices distribuables seront affectés aux associés de classe A au pro rata et les associés de classe B au ratio 90:10, au cas où les distributions totales représentent jusqu'à 2,5 x l'investissement initial,

- les bénéfices distribuables seront affectés aux associés de classe A au pro rata et les associés de classe B au ratio 85:15, au cas où les distributions totales représentent plus de 2,5x mais moins de 3,0 x l'investissement initial, et -les bénéfices distribuables seront affectés aux associés de classe A au pro rata et les actionnaires de classe B au ratio 80:20, au cas où les distributions totales excèdent 3,0 x l'investissement initial, jusqu'à ce que tous les bénéfices nets aient été distribués.

(v) Aucune distribution de bénéfice ne sera effectuée pour les parts sociales de classe B jusqu'à ce qu'au moins quatre-vingt-quinze (95 %) de toutes les parts sociales de classe A soient rachetées ou vendues par les associés au moment de la constitution (sauf pour les parts sociales détenues par ContaQ Latvian Advisers S.à r.l.) ou une introduction en bourse a été lancée en vertu de laquelle des dispositions du pacte d'associés devraient s'appliquer. Toute distribution des bénéfices aux associés de classe B sera soumise aux dispositions de récupération standard, qui exige le remboursement des montant des associés de classe B aux associés de classe A, si suite à la révision de la distribution de bénéfice jusqu'à la sortie finale (ici: le moment où tous les associés de classe A cessent d'être associés de la Société) montre que les associés de classe B ont reçu plus que leur droit d'après (i) à (iv) de cette clause.

15.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) les comptes intérimaires sont établis par le Conseil de Gérance;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés endéans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

1) Contaq Latvian Advisers S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à mille (1.000) parts sociales de classe A et cent (100) parts sociales de classe B sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille cent euros (EUR 1.100);

2) Argus Capital Partners II (Sub-Fund) LP, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à dix-huit mille cent trente-deux (18.132) parts sociales de classe A sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de dix-huit mille cent trente-deux euros (EUR 18.132)

3) Argus Capital Partners II B LP, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à mille huit cent soixante-huit (1.868) parts sociales de classe A sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille huit cent soixante-huit euros (EUR 1.868);

4) Syntaxis Mezzanine Fund I L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à dix mille (10.000) parts sociales de classe A sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de dix mille euros (EUR 10.000); et

5) Tiroler Elektronik Holding GmbH, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq mille (5.000) parts sociales de classe A sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000).

Le montant de trente six mille cent euros (EUR 36.100) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 2.500.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Wolfgang Schulz, gérant de fonds, né le 29 août 1964 à Neumünster, Allemagne, de nationalité allemande, résidant au 16 Geisbergstrasse, D-10777 Berlin, Allemagne, comme Gérant de Catégorie A,
- Monsieur Helmut Kohl, gérant de fonds, né le 5 mars 1963 à Francfort sur le Main, Allemagne, de nationalité allemande, résidant au 47 Niddastrasse, D-61440 Oberursel, Allemagne, comme Gérant de Catégorie A,
- Monsieur Róbert István Héjja, gérant de fonds, né le 13 décembre 1966 à Gyöngyös, Hongrie, de nationalité hongroise, dont l'adresse professionnelle se situe au 12 Nagy Jenő utca, 1126 Budapest, Hongrie, comme Gérant de Catégorie A,
- Monsieur Thomas Spring, conseiller financier, né le 17 juillet 1974 à Francfort sur le Main, Allemagne, de nationalité allemande, résidant au 21 Scheidlstrasse, A-1180 Vienne, Autriche, comme Gérant de Catégorie A,
- Monsieur Emil Daciuk, gérant de fonds, né le 15 juin 1973 à Varsovie, Pologne, de nationalité polonaise, résidant au Ul. Poetów 4a, 03-147 Varsovie, Pologne, comme Gérant de Catégorie A,
- Monsieur Daniel Zach, gérant de fonds, né le 24 octobre 1978 à Pelhrimov, République Tchèque, de nationalité tchèque, dont l'adresse professionnelle se situe au 9 Krakovská, Prague 1, 110 00, République Tchèque, comme Gérant de Catégorie A,
- Madame Caria Alves Silva, employée, née le 13 juin 1974 à San Salvador, Portugal, de nationalité portugaise, dont l'adresse professionnelle se situe au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, comme Gérant de Catégorie B, et
- Monsieur Flavio Marzona, employé, né le 9 août 1971 à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, dont l'adresse professionnelle se situe au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, as Class B Manager.

2. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Jean-Cédric CHARLES et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 août 2008, LAC / 2008 / 33055. — Reçu à 0,50 %: cent quatre-vingt euros cinquante cents (180,50 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118134/7241/836.

(080136973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

AKH Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.892.150,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 132.650.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 29 août 2008

- L'Assemblée décide de nommer en tant que commissaire aux comptes de la société:

MAZARS - Réviseurs d'Entreprises & Experts Comptables et Fiscaux, 10A, rue Henri R. Schnadt, L-2530, Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro B-56248

jusqu'à la prochaine Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

113541

Pour AKH LUXCO II

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008118080/1005/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03835. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 134.864.

—
EXTRAIT

Suivant la résolution du Conseil d'Administration de Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l. en date du 30 juillet 2008, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social du 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg au 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 août 2008.

Pour Aberdeen Property Investors (General Partner) II S.à r.l.

Selim Saykan

Gérant

Référence de publication: 2008118136/9382/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04538. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Luxco Properties 6 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.164.

—
Extrait rectificatif

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse du siège social de Luxco Properties 6 S.à r.l. devrait se lire «412F, route d'Esch, L-1030, Luxembourg» au lieu de «412F, route d'Esch, L-2086, Luxembourg».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Pour extrait conforme

SGG Corporate Services S.A.

412F, route d'Esch, L-1030, Luxembourg

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2008118082/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03868. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

**Majo Family Office SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Majo Finanz Holding S.A.).**

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 13.141.

—
Im Jahre zweitausendacht, den achten August.

Vor dem handelnden Notar Anja HOLTZ, im Amtssitz in Wiltz,

kommt die außerordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft MAJO FINANZ HOLDING SA, (19984012 031) mit Sitz in L-9544 Wiltz, 21, rue du Fossé, zusammen.

Die Gesellschaft wurde gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den Notar Prosper-Robert ELTER, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg, am 8. August 1975, veröffentlicht im Memorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 206 vom 30. Oktober 1975 mehrmals abgeändert zuletzt gemäss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung aufgenommen durch den verhandelnden Notar, am 12. Dezember 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 440 vom 23. März 2007 sowie einer Gesellschafterversammlung vom 27. Mai 2008 unter Privatschrift, beide veröffentlicht im Memorial C, Nummer 1564 vom 25. Juni 2008

eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 13141.

Die Versammlung wurde eröffnet um 10.00 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Cornelius DOLMANS, Geschäftsmann, wohnhaft in NL-6213 JN Maastricht, Mopertingerbank 26

Der Präsident bestimmte zum Sekretär Frau Anne JANSSEN, Burg, van Laarstraat 14A, NL-6267ET Cadier en Keer.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Herrn Marcel BORMANN, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in Wiltz.

Der Präsident erklärte und bat sodann den verhandelnden Notar zu beurkunden, dass:

I. die erschienenen und vertretenen Aktionäre der Aktiengesellschaft MAJO FINANZ HOLDING SA sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste angeführt sind, welche nach Abzeichnung durch den Präsidenten, den Sekretär, den Stimmenzähler und den verhandelnden Notar als Anlage gegenwärtiger Urkunde beigelegt ist, um mit ihr einregistriert zu werden.

II. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass die 6.000 bestehenden Aktien, die das gesamte Gesellschaftskapital bilden, in gegenwärtiger außerordentlicher Gesellschafterversammlung zugegen oder vertreten sind, und die Versammlung somit rechtsgültig über sämtliche Punkte der Tagesordnung entscheiden kann.

III. Auf der Tagesordnung der heutigen Versammlung stehen nachfolgende Punkte:

1. Änderung des Gesellschaftsnamens und somit Änderung des Artikel 1 der Satzung wie folgt:

" **Art. 1.** Es besteht eine luxemburgische Gesellschaft unter der Form einer anonymen Gesellschaft deren Bezeichnung wie folgt lautet: „MAJO FAMILY OFFICE SPF“, SA.

2. Änderung der Gesellschaftsform und somit Änderung des Artikels 3 der Satzung wie folgt:

" **Art. 3.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb, der Besitz, die Verwaltung und die Durchführung von Finanzanlagen im Sinne des Gesetzes vom 5. August 2005.

Die Gesellschaft beabsichtigt ausdrücklich sich dem Gesetz vom 11. Mai 2007 über die Verwaltung von Familienvermögen zu unterwerfen.

Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung, jedweder Art, an anderen Gesellschaften mit Sitz im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland, die Kontrolle und Verwaltung dieser Beteiligungen, sowie deren Verwertung.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption, Kauf oder jede andere Transaktion oder Maßnahme. Sie kann diese Wertpapiere durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder auf jede andere Art und Weise veräußern. Sie kann sich an der Gründung, Entwicklung und Kontrolle von Gesellschaften und Unternehmen beteiligen und diese unterstützen.

Die Gesellschaft kann im allgemeinen alle kaufmännischen, finanziellen und Industriellen Tätigkeiten ausüben, die mittelbar oder unmittelbar in Bezug zum Gesellschaftsgegenstand stehen oder die zur Verwirklichung des Gegenstandes beitragen könnten. Sie kann ihren Gegenstand auf alle Arten und gemäß den Modalitäten verwirklichen, die ihr als geeignet erscheinen."

3. Änderung des Artikels 8 der Satzung wie folgt:

Art. 8. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat.

Hat die Gesellschaft nur einen Aktionär, setzt der Verwaltungsrat sich aus einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern zusammen, die nicht Aktionäre sein müssen.

Sobald die Gesellschaft mehrere Aktionäre hat, muss ein Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, die Aktionäre sein können, ernannt werden.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Generalversammlung ernannt, die deren Zahl festlegt. Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder darf eine Dauer von sechs Jahren nicht überschreiten. Sie sind wiederwählbar, können jedoch jederzeit durch die Generalversammlung abberufen werden."

4. Änderung des Artikels 12 Absatz 4 der Satzung wie folgt:

" **Art. 12. Absatz 4.** Setzt der Verwaltungsrat sich aus mehreren Mitgliedern zusammen, wird die Gesellschaft Dritten gegenüber rechtsverbindlich verpflichtet durch die Einzelunterschrift eines delegierten Verwaltungsratsmitglied oder gegebenenfalls durch die gemeinsame Unterschrift eines weiteren Verwaltungsratsmitglied. Hat die Gesellschaft nur ein Verwaltungsratsmitglied wird die Gesellschaft Dritten gegenüber rechtsverbindlich durch seine alleinige Unterschrift verpflichtet."

5. Erweiterung des Artikels 16 der Satzung. Dem Artikel 16 wird ein neuer Absatz 1 hinzugefügt:

" **Art. 16. (neuer Absatz 1).** Der alleinige Aktionär nimmt die Befugnisse, die der Generalversammlung obliegen, wahr. Hat die Gesellschaft mehrere Aktionäre, vertritt die Generalversammlung, die ordnungsgemäß zusammengekommen ist, die Gesamtheit der Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse in Bezug auf alle Gesellschaftsangelegenheiten."

6. Rücktritt von zwei Verwaltungsratsmitgliedern mit Entlast:

- die Gesellschaft PARECO LIMITED, mit Sitz in PO 116 Sea Meadow House Blackbourne Highway, BVI - Road Town, Tortola,

- Herr Marcel BORMANN, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in L-9556 Wiltz, 108, rue des Rocher.

7. Bestätigung des Mandates von Herrn Cornelius DOLMANS, geboren am 3. Februar 1963 in Bomi Hills (Niederlande), wohnhaft in NL-6213 JN Maastricht, Mopertingerbank 26 als alleiniges Mitglied des Verwaltungsrates.

Nachdem vorstehende Punkte seitens der Versammlung gutgeheißen wurden, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Bezeichnung der Gesellschaft in "MAJO FAMILY OFFICE SPP", SA abzuändern und somit dem Artikel 1 der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 1.** Es besteht eine luxemburgische Gesellschaft unter der Form einer anonymen Gesellschaft deren Bezeichnung wie folgt lautet: "MAJO FAMILY OFFICE SPF", SA".

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Gesellschaftsform zu ändern und somit auch den Artikel 3 der Satzung:

" **Art. 3.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb, der Besitz, die Verwaltung und die Durchführung von Finanzanlagen im Sinne des Gesetzes vom 5. August 2005.

Die Gesellschaft beabsichtigt ausdrücklich sich dem Gesetz vom 11. Mai 2007 über die Verwaltung von Familienvermögen zu unterwerfen.

Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung, jedweder Art, an anderen Gesellschaften mit Sitz im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland, die Kontrolle und Verwaltung dieser Beteiligungen, sowie deren Verwertung.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption, Kauf oder jede andere Transaktion oder Maßnahme. Sie kann diese Wertpapiere durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder auf jede andere Art und Weise veräußern. Sie kann sich an der Gründung, Entwicklung und Kontrolle von Gesellschaften und Unternehmen beteiligen und diese unterstützen.

Die Gesellschaft kann im allgemeinen alle kaufmännischen, finanziellen und industriellen Tätigkeiten ausüben, die mittelbar oder unmittelbar in Bezug zum Gesellschaftsgegenstand stehen oder die zur Verwirklichung des Gegenstandes beitragen könnten. Sie kann ihren Gegenstand auf alle Arten und gemäß den Modalitäten verwirklichen, die ihr als geeignet erscheinen."

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Artikel 8 der Satzung wie folgt abzuändern:

Art. 8. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat.

Hat die Gesellschaft nur einen Aktionär, setzt der Verwaltungsrat sich aus einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern zusammen, die nicht Aktionäre sein müssen.

Sobald die Gesellschaft mehrere Aktionäre hat, muss ein Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, die Aktionäre sein können, ernannt werden.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Generalversammlung ernannt, die deren Zahl festlegt. Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder darf eine Dauer von sechs Jahren nicht überschreiten. Sie sind wiederwählbar, können jedoch jederzeit durch die Generalversammlung abberufen werden."

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Artikel 12 Absatz 4 der Satzung wie folgt abzuändern:

" **Art. 12. Absatz 4.** Setzt der Verwaltungsrat sich aus mehreren Mitgliedern zusammen, wird die Gesellschaft Dritten gegenüber rechtsverbindlich verpflichtet durch die Einzelunterschrift eines delegierten Verwaltungsratsmitglied oder gegebenenfalls durch die gemeinsame Unterschrift eines weiteren Verwaltungsratsmitglied. Hat die Gesellschaft nur ein Verwaltungsratsmitglied wird die Gesellschaft Dritten gegenüber rechtsverbindlich durch seine alleinige Unterschrift verpflichtet."

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Artikel 16 der Satzung zu erweitern und einen neuen Absatz 1 einzufügen:

" **Art. 16. (neuer Absatz 1).** Der alleinige Aktionär nimmt die Befugnisse, die der Generalversammlung obliegen, wahr. Hat die Gesellschaft mehrere Aktionäre, vertritt die Generalversammlung, die ordnungsgemäß zusammengekommen ist, die Gesamtheit der Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse in Bezug auf alle Gesellschaftsangelegenheiten."

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt von zwei Verwaltungsratsmitgliedern an und erteilt ihnen Entlast für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag:

- der Gesellschaft PARECO LIMITED, mit Sitz in PO 116 Sea Meadow House Blackboume Highway, BVI - Road Town, Tortola,
- Herrn Marcel BORMANN, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in L-9556 Wiltz, 108, rue des Rocher.

Siebter Beschluss

Das Mandat als alleiniges Mitglied des Verwaltungsrates von Herrn Cornelius DOLMANS wird bestätigt. Herr Dolmans vertritt die Gesellschaft rechtsgültig durch seine alleinige Unterschrift.

Da die Tagesordnung somit erschöpft ist wird die Versammlung um 10.30 Uhr geschlossen.

Schätzung der Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, gegenwärtiger Urkunde beläuft sich auf ungefähr 1.250,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Wiltz, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: C. Dolmans, A. Janssen, M. Bormann, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 12 août 2008, WIL/2008/726. — Reçu douze euros= 12 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Recken.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehren auf Stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Memorial.

Wiltz, den 4. September 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008119217/2724/142.

(080138338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

West Putnam RE 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.250.

—
AUSZUG

Es muss folgendes beachtet werden:

- Die Aktionäre haben am 17/07/2008 beschlossen, den Rücktritt von Herrn Paul Lefering, Geschäftsführer B, mit sofortiger Wirkung zu akzeptieren.

Luxembourg, den 3. September 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008118125/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02813. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Delta Information Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9044 Ettelbruck, 16, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 110.023.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2008

L'assemblée prend acte de la démission, intervenue ce jour, de W.M.A., World Management Assistance, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 65.434 de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'assemblée décide de nommer la société COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A., avec siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 131.410 aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2011.

Ettelbruck, le 16 juin 2008.

Luigi VIVANI / Pascaline PARET-MATHE / Horst MÜSCH

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2008118117/597/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00082. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Europa West Station S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 540.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 103.538.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Associés de la Société tenue au siège social le 18 août 2008

Lors de l'Assemblée Générale des Associés de la Société qui s'est tenue au siège social en date du 18 août 2008, il a été décidé de réélire le réviseur d'entreprise de la Société, à savoir DELOITTE S.A., société anonyme dont le siège social est sis au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des Associés devant se tenir en l'année 2009 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

Fait à Luxembourg, le 29 août 2008.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008118512/1138/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2008, réf. LSO-CU01497. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

West Putnam PE 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.294.

AUSZUG

Es muss folgendes beachtet werden:

- Die Aktionäre haben am 17/07/2008 beschlossen, den Rücktritt von Herrn Paul Lefering, Geschäftsführer B, mit sofortiger Wirkung zu akzeptieren.

Luxembourg, den 3. September 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008118131/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02818. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 134.373.

EXTRAIT

Suivant la résolution du Conseil d'Administration de Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg II S.à r.l. en date du 30 juillet 2008, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social du 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg au 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 août 2008.

Pour Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg II S.à r.l.

Selim Saykan

Gérant

Référence de publication: 2008118137/9382/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04541. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Eragon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 370.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 128.959.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des gérants, à savoir Hermanus Roelof Willem Troskie et John Kleynhans, a fait l'objet d'un changement.

Les nouvelles adresses sont les suivantes:

John Kleynhans, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

Hermanus Roelof Willem Troskie, 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118518/631/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Desta S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 96.745.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 5 septembre 2008 que:

- Madame Catherine KOCH a été révoquée de sa fonction d'Administrateur de la société en date du 25 août 2008;

A été nommé Administrateur en remplacement, en date du 25 août 2008 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Jean-Claude BUFFIN, né le 17 janvier 1961, à Charleroi (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

De plus, le siège social de la société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Desta S.A.

SGG Corporate Services S.A.

412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008118143/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03863. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Linea 3 SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8220 Mamer, 46, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 109.469.

L'an deux mille huit, le vingt-deux juillet.

Par devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LINEA 3 S.A.", ayant son siège social à L-1430, Luxembourg, 33, boulevard Pierre Dupong, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 109.469, constituée suivant acte notarié en date du 30 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1312 du 2 décembre 2005.

L'assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Frank LAMPARSKI, ingénieur diplômé, demeurant à Mamer,

qui désigne comme secrétaire Madame Aiméranca MADINA, comptable, demeurant au 41/1, Chaussée de Namur à B-6840 Neufchâteau.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Doris LAMPARSKI, coordinateur de chantiers, demeurant à Sandweiler.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-1430, Luxembourg, 33, boulevard Pierre Dupong vers L-8220, Mamer, 46, rue du Commerce.

2. Modification subséquente de la première phrase de l'article 2 des statuts.

3. Modification de l'article 4 des statuts relatif à son objet social pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion, la location, la promotion et la mise en valeur d'immeubles, ainsi que toute opération se rapportant directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes physiques.

La société a en outre pour objet toutes prises de participations, sous quelques formes que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.»

4. Divers

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1430, Luxembourg, 33, boulevard Pierre Dupong vers L-8220 Mamer, 46, rue du Commerce.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, la première phrase de l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** (première phrase). Le siège social est établi à Mamer.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts relatif à son objet social pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion, la location, la promotion et la mise en valeur d'immeubles, ainsi que toute opération se rapportant directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes physiques.

La société a en outre pour objet toutes prises de participations, sous quelques formes que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.»

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.100,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. LAMPARSKI, A. MADINA, D. LAMPARSKI et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2008, LAC/2008/30718. — Reçu douze euros € 12,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118147/7241/75.

(080137212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

CFL Multimodal s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Container Terminal, Zone Industrielle «Scheleck II».

R.C.S. Luxembourg B 88.577.

L'an deux mille huit, le seize juillet.

Par devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois CFL Multimodal s.a., inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.577 et dont le siège social est situé à L-3225 Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Container Terminal, Zone industrielle «Schéleck II», constituée originellement sous la dénomination de HPLC «High Performance Logistics & Consulting sa», suivant acte notarié en date du 30 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1452 du 8 octobre 2002 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2176 du 3 octobre 2007 (ci-après la «Société»).

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Marc WENGLER, demeurant professionnellement à L-1616 Luxembourg, 9, Place de la Gare,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas GAVAGE, demeurant professionnellement à L-1616 Luxembourg, Place de la gare, 9,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur François BENOY, demeurant professionnellement à L-3225 Bettembourg, Container Terminal, Z. I. «Le Schéleck II».

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. l'augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 5.600.010 (cinq millions six cent mille et dix euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 199.990 (cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros) à EUR 5.800.000 (cinq millions huit cent mille euros) par l'émission de 560.001 (cinq cent soixante mille et une) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune;
2. la modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société;
3. la suppression des alinéas 6, 7, 8 et 9 à l'article 5 des statuts de la société.

Les faits exposés ci-dessus ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à soumettre les points figurant à l'ordre du jour à l'assemblée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 5.600.010 (cinq millions six cent mille et dix euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 199.990 (cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros) à EUR 5.800.000 (cinq millions huit cent mille euros) par l'émission de 560.001 (cinq cent soixante mille et une) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Souscription et libération

Le deuxième actionnaire de la Société, la société anonyme RAIL REASSURANCE, ayant son siège social à L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 53.665, déclarant renoncer pour cette augmentation de capital à son droit de souscription préférentiel que lui reconnaissent l'article 32-3 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et l'article 5 alinéa 4 des statuts, les 560.001 (cinq cent soixante mille et une) actions nouvelles sont toutes souscrites par le second actionnaire de la Société, la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, une société de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.025,

ici représentée par Monsieur Marc WENGLER, Directeur Général adjoint de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, demeurant professionnellement à L- 1616 Luxembourg, Place de la gare, 9,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 11 juillet 2008.

Ces nouvelles actions sont intégralement libérées par un apport en espèces de sorte que le montant de EUR 5.600.010 (cinq millions six cent mille et dix euros) est dès à présent à la libre disposition de la Société ce qui a été justifié à au notaire soussigné par la production d'une attestation bancaire.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui est désormais rédigé comme suit:

«La Société a un capital social de EUR 5.800.000 (cinq millions huit cent mille euros) représenté par 580.000 (cinq cent quatre-vingt mille) actions avec une valeur nominale de 10 € (dix euros) par action.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les alinéas 6, 7, 8 et 9 de l'article 5 des statuts de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui seront mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à trente-deux mille cinq cents euros (EUR 32.500).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Marc WENGLER, Nicolas GAVAGE, François BENOY et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2008. LAC/2008/30710. - Reçu à 0,50 %: vingt-huit mille euros cinq cents (€ 28.000,05).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118149/7241/87.

(080137134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Shanghai Global Investment and Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8220 Mamer, 46, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 63.878.

L'an deux mille huit, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SHANGHAI GLOBAL INVESTMENT AND FINANCE S.A.", ayant son siège social à L-8220 Mamer, 46, rue du Commerce, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 63.878, constituée sous la dénomination MINI-MARKET S.A. suivant acte notarié en date du 31 mars 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 465 du 26 juin 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 70 du 10 janvier 2008.

L'assemblée est ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Frank LAMPARSKI, ingénieur diplômé, demeurant à Mamer,

qui désigne comme secrétaire Madame Aiméranca MADINA, comptable, demeurant au 41/1, Chaussée de Namur à B-6840 Neufchâteau.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Doris LAMPARSKI, coordinateur de chantiers, demeurant à Sandweiler.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 4 des statuts relatif à son objet social pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a d'une part pour objet l'exploitation d'un magasin comprenant notamment les domaines suivants: vente de produits d'alimentation, de librairie-papeterie et de mercerie, et d'autre part l'exploitation d'un commerce import/export ainsi que la gestion de son propre patrimoine immobilier.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie à son objet social.»

2. Nomination de deux administrateurs supplémentaires.

3. Divers

II.- Que l'actionnaire présent ou représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par l'actionnaire ou le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire présent ou représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts relatif à son objet social pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a d'une part pour objet l'exploitation d'un magasin comprenant notamment les domaines suivants: vente de produits d'alimentation, de librairie-papeterie et de mercerie, et d'autre part l'exploitation d'un commerce import/export ainsi que la gestion de son propre patrimoine immobilier.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie à son objet social.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme administrateurs supplémentaires de la société les personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2013:

- Madame Doris LAMPARSKI, coordinateur de chantiers, née le 20 décembre 1963 à Luxembourg, demeurant au 101, rue d'Iltzig à L-5231 Sandweiler;

- Madame Aiméranca MADINA, comptable, née le 9 janvier 1971 à Marojala (Madagascar), demeurant au 41/1, Chaussée de Namur à B-6840 Neufchâteau.

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.100,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. LAMPARSKI, A. MADINA, D. LAMPARSKI et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2008, LAC/2008/30719. — Reçu douze euros € 12,-.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118148/7241/75.

(080137205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Terminaux Intermodaux de Bettembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Schéleck II.

R.C.S. Luxembourg B 76.057.

L'an deux mille huit, le seize juillet.

Par devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois TERMINAUX INTERMODAUX DE BETTEMBOURG, en abrégé «TIB», inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.057 et dont le siège social est situé à L-3225 Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Container Terminal, Zone industrielle «Schéleck II», constituée originellement sous la dénomination de RHEALYS, suivant acte notarié en date du 23 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 699 du 27 septembre 2000 et dont les statuts ont été modifiés suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2535 du 8 novembre 2007.

La séance est ouverte à 9.45 heures sous la présidence de Monsieur Marc WENGLER, demeurant professionnellement à L- 1616 Luxembourg, place de la gare, 9,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas GAVAGE, demeurant professionnellement à L -1616 Luxembourg, place de la gare, 9,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur François BENOY, demeurant professionnellement à L - 3225 Bettembourg, Container Terminal, Z. I. «Le Schéleck II».

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence.

La liste de présence, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

113552

Ordre du jour:

1. l'augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 350.000 (trois cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 50.000 (cinquante mille euros) à EUR 400.000 (quatre cent mille euros) par l'émission de 700 (sept cents) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 500 (cinq cents euros) chacune,

2. la modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

Les faits exposés ci-dessus ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à soumettre les points figurant à l'ordre du jour à l'assemblée.

L'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 350.000 (trois cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 50.000 (cinquante mille euros) à EUR 400.000 (quatre cent mille euros) par l'émission de 700 (sept cents) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 500 (cinq cents euros) chacune.

Souscription et libération

Les 700 (sept cents) nouvelles actions sont toutes souscrites par l'actionnaire unique, la société anonyme CFL MUL-TIMODAL, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.577 et dont le siège social est situé à L-3225 Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Container Terminal, Zone industrielle «Schéleck II»,

ici représentée par Monsieur Marc WENGLER, Directeur Général adjoint de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, demeurant professionnellement à L- 1616 Luxembourg, place de la gare, 9,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 11 juillet 2008.

Ces nouvelles actions sont partiellement libérées par un apport en espèces de sorte que le montant de EUR 350.000 (trois cent cinquante mille euros) est dès à présent à la libre disposition de la Société ce qui a été justifié à au notaire soussigné par la production d'une attestation bancaire.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui est désormais rédigé comme suit:

«La Société a un capital social de EUR 400.000 (quatre cent mille euros) représenté par 800 (huit cents) actions avec une valeur nominale de EUR 500 (cinq cents euros) par action.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui seront mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Marc WENGLER, Nicolas GAVAGE, François BENOY et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2008. LAC/2008/30711. — Reçu à 0,50 %: mille sept cent cinquante euros (€ 1.750,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118150/7241/77.

(080137108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Rosy Blue Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.

R.C.S. Luxembourg B 72.280.

L'an deux mille huit, le dix-huit juillet.

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de sa collègue Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, laquelle restera dépositaire du présent acte.

Ont comparu:

1. The Beech Settlement, une société de trust établie et existant sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Lefebvre Street, St Peter Port, GB-GY1 6EJ Guernsey,

ici représentée par Madame Angélique Badot, LLM, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernsey (Iles Anglo-Normandes), le 17 juillet 2008, et

2. Pine Trust, une société de trust établie et existant sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Lefebvre Street, St Peter Port, GB-GY1 6EJ Guernsey,

ici représentée par Madame Angélique Badot, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernsey (Iles Anglo-Normandes), le 17 juillet 2008.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes sont les seules associées de Rosy Blue Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 72.280, constituée suivant acte notarié reçu en date du 14 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1007 du 29 décembre 1999 (ci après la "Société").

Les statuts n'ont jamais été modifiés depuis la constitution de la Société.

Les comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda:

1. Modification de l'objet social de la Société comme suit:

" **Art. 2.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobilières ou mobilières. La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que de l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société a également pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio. La société pourra notamment et sans limitation:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la société ou de toute entité dans laquelle la société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la société a investi directement ou indirectement, de toute autre manière, ou dans laquelle la société, ou toute filiale, est impliquée dans une transaction ou qui fait partie du même groupe d'entités que la société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la société, ou de toute entité dans laquelle la société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la société;

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

La société pourra également réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet et, dans le cadre de son objet la société peut notamment mais sans limitation:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger."

2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société

3. Divers

Les comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'objet social de la Société afin que l'Article 2 des statuts ait désormais la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobilières ou mobilières. La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant

directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que de l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société a également pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio. La société pourra notamment et sans limitation:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la société ou de toute entité dans laquelle la société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la société a investi directement ou indirectement, de toute autre manière, ou dans laquelle la société, ou toute filiale, est impliquée dans une transaction ou qui fait partie du même groupe d'entités que la société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la société, ou de toute entité dans laquelle la société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la société;

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

La société pourra également réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet et, dans le cadre de son objet la société peut notamment mais sans limitation:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger."

Deuxième résolution

Les associés précisent que les statuts de la Société sont rédigés en français, suivi d'une traduction anglaise et qu'en cas de divergence entre les deux versions, la version française prévaudra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire Paul Decker, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise; sur demande du mandataire de ce même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the eighteenth day of July.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her colleague Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the latter remaining depositary of the present deed.

There appeared:

1. The Beech Settlement, a trust established and existing under the laws of United Kingdom, having its registered office at Lefebvre Street, St Peter Port, GB-GY1 6EJ Guernsey,

here represented by Mrs Angélique Badot, LLM, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Guernsey (Channel Islands), on 17 July 2008, and

2. Pine Trust, a trust established and existing under the laws of United Kingdom, having its registered office at Lefebvre Street, St Peter Port, GB- GY1 6EJ Guernsey,

here represented by Mrs Angélique Badot, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given in Guernsey (Channel Islands), on 17 July 2008,

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties are the sole members of Rosy Blue Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 72.280, incorporated pursuant to a notarial deed dated 14 October 1999, published in

the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1007 of 29 December 1999. (hereinafter referred to as the "Company")

The articles of incorporation have not been amended since the incorporation of the Company.

The appearing parties, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Modification of the corporate object of the Company as follows:

" **Art. 2.** The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transaction in respect of real estate or moveable property. The company may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

The company's purpose is also the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio. The company may further in particular but without limitation:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the company has invested in any other manner or in which the company, or any of its subsidiaries, is involved in a transaction with or which forms part of the same group of entities as the company, or of any director or any other officer or agent of the company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the company.

The company may also carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose and within such purpose, the company may especially but without limitation:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities."

2. Subsequent modification of Article 2 of the articles of association of the Company

3. Miscellaneous

The appearing parties represented as stated above, representing the entire share capital, then take the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The shareholders of the Company decide to amend article 2 of the articles of incorporation which shall henceforth read as follows:

" **Art. 2.** The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transaction in respect of real estate or moveable property. The company may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

The company's purpose is also the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio. The company may further in particular but without limitation:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the company has invested in any other manner or in which the company, or any of its subsidiaries, is involved in a transaction with or which forms part of the same group of entities as the company, or of any director or any other officer or agent of the company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the company.

The company may also carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose and within such purpose, the company may especially but without limitation:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and
- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities."

Second resolution

The members specify that the articles of incorporation of the Company are worded in French, followed by an English translation and that in case of divergences between the two versions, the French version will be prevailing.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of notary Paul Decker, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version; upon request of the same appearing proxy holder and in case of divergences between the English and the French texts, the latter will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing parties, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Signé: Angélique Badot et Paul Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2008. LAC/2008/30713. - Reçu 12,- € (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118151/7241/208.

(080137079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Royale Neuve Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 123.476.

L'an deux mille huit, le neuf juillet,

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence au Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PLAGEFIN, Placement, Gestion, Finance Holding S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 9.449,

dûment ici représentée par Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, 10, boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 8 juillet 2008.

La procuration, signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de la société ROYALE NEUVE FINANCE S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.476, constituée sous la dénomination ROYALE NEUVE III S.à r.l. suivant acte notarié en date du 28 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 362 du 13 mars 2007 (ci-après la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 juin 2008, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales de sorte que le capital social est désormais représenté par douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de douze mille trois cent trente-six euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 12.336,88) pour le ramener de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à cent soixante-trois euros et douze centimes (EUR 163,12) par absorption des pertes reportées au 30 juin 2008 et par annulation de cent vingt-trois (123) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

La réalité de ces pertes reportées a été prouvée au notaire instrumentaire par les états financiers intérimaires au 30 juin 2008, lesquels états financiers resteront annexés au présent acte pour être enregistrés en même temps.

Troisième résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de douze mille trois cent trente-six euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 12.336,88) pour le porter de son montant actuel de cent soixante-trois euros et douze centimes (EUR 163,12) à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), par la création de cent vingt-trois (123) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Souscription et libération

L'associée unique, prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les cent vingt-trois (123) parts sociales nouvellement émises et les libérer intégralement en espèces pour un montant total de douze mille trois cent trente-six euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 12.336,88).

Ces cent vingt-trois (123) nouvelles parts sociales sont intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille trois cent trente-six euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 12.336,88) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Quatrième résolution

L'associée unique décide de reconvertir les cent vingt-cinq (125) parts sociales actuellement sans désignation de valeur nominale en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100) chacune.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'associée unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société dans ses versions française et anglaise pour lui donner désormais la teneur suivante:

Version française:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.»

Version anglaise:

" **Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into one hundred twenty-five (125) corporate units with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à EUR 1.200,00.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierre PRIMONT et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008. LAC/2008/28683. — Reçu à 0,50 %: soixante et un euros soixante-huit cents (61,68 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118152/7241/75.

(080137019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Orlando Italy Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.648.

—
*Extrait du procès-verbal
de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 juin 2008*

Résolution

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide de renommer pour la période se terminant en 2013:

Administrateurs:

Monsieur Mauro Ecolani, Chief Financial Officer, demeurant 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Georg Madersbacher, Managing Director, demeurant Am Platzl, 4, D-80331 München,

Monsieur Gustave Stoffel, conseil économique, demeurant 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire venant à échéance, l'Assemblée décide de nommer pour la période se terminant en 2013:

Commissaire aux comptes:

HRT Révision S.A., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2008118260/9120/27.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2008, réf. LSO-CU01981. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Robeco Structured Finance Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.048.

—
Le Conseil d'administration a décidé de:

- de prendre note de la démission de Monsieur Henricus J.P. Saeijs, avec effet au 16 juin 2008,

- de nommer avec effet au 16 juin 2008, Monsieur Richard Goldthorpe, Robeco Groep N.V., 120 Coolsingel, NL-3011 AG Rotterdam, en tant qu'administrateur, et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Richard GOLDTHORPE, Robeco Groep N.V., 120 Coolsingel, NL-3011 AG Rotterdam,

M. Francesco BAICI, Vice-Président, Robeco Schweiz, Uraniastrasse 12, P.O. Box 2068, CH-8001 Zurich,

M. Ali OULD ROUIS, Robeco France, 21, boulevard de la Madeleine, F-75039 Paris Cedex 01.

Pour ROBECO STRUCTURED FINANCE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008118264/1126/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02646. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Highbridge Mezzanine Partners Onshore Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.128.

In the year two thousand and eight, on the eleventh of August.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highbridge Mezzanine Partners Onshore Lux S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140128, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, on July 2, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on August 1, 2008, under number 1894 (the Company),

Highbridge Principal Strategies - Mezzanine Partners, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the state of Delaware, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, registered under identification number 4454549, (the Sole Shareholder), represented by Caroline Muller, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in issue and in existence in the share capital of the Company;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Amendment of article 7.1. of the Articles, which shall be recorded as follows:

"7.1. The Company and its business is managed from Luxembourg by a board of managers composed of class A managers (hereafter the Class A Managers) and class B managers (hereafter the Class B Managers) appointed by a resolution of the shareholder(s) which sets the term of their office. The managers need not be shareholders."

2. Amendment of article 8 of the Articles, which shall be recorded as follows:

" Art. 8. Board of managers.

8.1 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters, including the execution of documents, to one or more agents by the Board, provided that powers delegated to agents who are not residents of Luxembourg cannot extend beyond the implementation of Board decisions without discretion.

(iii) The Board cannot delegate management or control of the Company or its business to persons that are not residents of Luxembourg.

8.2. Procedure

(i) The Board, and any committee thereof, meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice in Luxembourg.

(ii) No notice is required if all members of the Board are present or represented. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iii) Subject always to article 7.1 above, a manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board, provided that a manager who is a resident of Luxembourg cannot grant such power of attorney to a manager who is not a resident of Luxembourg.

(iv) The Board can validly deliberate and act only if (a) a majority of its members, including at least one Class A Manager and one Class B Manager, is present or represented and (b) at least two managers are present. Resolutions of the Board are validly taken by the positive vote of the majority of the managers present or represented, including at least one Class A Manager and one Class B Manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(v) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other, provided that any such meeting must be initiated in Luxembourg and that any manager that does not reside in Luxembourg must

dial-in, video conference-in or otherwise access the meeting after it has been initiated. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting duly convened and held.

(vi) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of two managers being necessarily one Class A Manager and one Class B Manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board."

3. Miscellaneous.

III. the Meeting has taken, by unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 7.1. of the Articles, which shall henceforth be read as follows:

"7.1. The Company and its business is managed from Luxembourg by a board of managers composed of class A managers (hereafter the Class A Managers) and class B managers (hereafter the Class B Managers) appointed by a resolution of the shareholder(s) which sets the term of their office. The managers need not be shareholders."

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 8 of the Articles, which shall henceforth be read as follows:

" Art. 8. Board of managers.

8.1 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters, including the execution of documents, to one or more agents by the Board, provided that powers delegated to agents who are not residents of Luxembourg cannot extend beyond the implementation of Board decisions without discretion.

(iii) The Board cannot delegate management or control of the Company or its business to persons that are not residents of Luxembourg.

8.2. Procedure

(i) The Board, and any committee thereof, meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice in Luxembourg.

(ii) No notice is required if all members of the Board are present or represented. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iii) Subject always to article 7.1 above, a manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board, provided that a manager who is a resident of Luxembourg cannot grant such power of attorney to a manager who is not a resident of Luxembourg.

(iv) The Board can validly deliberate and act only if (a) a majority of its members, including at least one Class A Manager and one Class B Manager, is present or represented and (b) at least two managers are present. Resolutions of the Board are validly taken by the positive vote of the majority of the managers present or represented, including at least one Class A Manager and one Class B Manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(v) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other, provided that any such meeting must be initiated in Luxembourg and that any manager that does not reside in Luxembourg must dial-in, video conference-in or otherwise access the meeting after it has been initiated. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting duly convened and held.

(vi) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of two managers being necessarily one Class A Manager and one Class B Manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board."

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand euro (EUR 1,000).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg

A comparu:

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highbridge Mezzanine Partners Onshore Lux S. à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée conformément aux lois du Luxembourg ayant son siège social au 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre luxembourgeois de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.132, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, le 2 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 1^{er} août 2008, sous le numéro 1894 (la Société),

Highbridge Principal Strategies - Mezzanine Partners, L.P., a limited partnership constitué selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Ville de Wilmington, Comté de New Castle, Delaware 19801, enregistré sous le numéro d'identification 4454549, (l'Associé Unique), représentée par Caroline Muller, avocat, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales en circulation et existantes dans le capital de la Société:

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 7.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"7.1. La Société et ses affaires sont gérées de Luxembourg par un conseil de gérance composé de gérants de catégorie A (ci-après les Gérants de Catégorie A) et de gérants de catégorie B (ci-après les Gérants de Catégorie B) nommés par une résolution de/des associé(s), qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés."

2. Modification de l'article 8 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés à/aux associé(s) par la Loi ou les présents Statuts sont de la compétence du Conseil, qui a tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques, y compris la signature de documents, peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le Conseil, à condition que les pouvoirs délégués à des agents non-résidents de Luxembourg ne peuvent s'étendre au-delà de l'exécution de décisions du Conseil de façon non-décrétionnaire.

(iii) Le Conseil ne peut pas déléguer la gestion ou le contrôle de la Société ou ses affaires à des personnes non-résidentes de Luxembourg.

8.2 Procédure

(i) Le Conseil, et tout comité y relatif, se réunit sur demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation à Luxembourg.

(ii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iii) Toujours sous réserve de l'article 7.1 ci-dessus, un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil, sous réserve, qu'un gérant qui est résident de Luxembourg ne peut pas donner un tel pouvoir à un gérant non-résident de Luxembourg.

(iv) Le Conseil peut délibérer et agir valablement seulement si (a) une majorité de ses membres, incluant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B, est présente ou représentée et (b) au moins deux gérants sont présents. Les décisions du Conseil sont prises valablement à la majorité positive des voix des gérants présents ou représentés, incluant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B. Les résolutions du Conseil sont

consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(v) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler, à condition qu'une telle réunion soit engagée à Luxembourg et que tout gérant ne résidant pas à Luxembourg joigne la conférence téléphonique, la vidéo-conférence ou prenne part de toute autre manière à la réunion après qu'elle ait été initialisée. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vi) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants étant nécessairement un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil."

3. Divers.

III. l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 7.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"7.1. La Société et ses affaires sont gérées de Luxembourg par un conseil de gérance composé de gérants de catégorie A (ci-après les Gérants de Catégorie A) et de gérants de catégorie B (ci-après les Gérants de Catégorie B) nommés par une résolution de/des associé(s), qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés."

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 8 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 8. Conseil de gérance.**

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés à/aux associé(s) par la Loi ou les présents Statuts sont de la compétence du Conseil, qui a tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques, y compris la signature de documents, peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le Conseil, à condition que les pouvoirs délégués à des agents non-résidents de Luxembourg ne peuvent s'étendre au-delà de l'exécution de décisions du Conseil de façon non-discrétionnaire.

(iii) Le Conseil ne peut pas déléguer la gestion ou le contrôle de la Société ou ses affaires à des personnes non-résidentes de Luxembourg.

8.2 Procédure

(i) Le Conseil, et tout comité y relatif, se réunit sur demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation à Luxembourg.

(ii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iii) Toujours sous réserve de l'article 7.1 ci-dessus, un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil, sous réserve qu'un gérant qui est résident de Luxembourg ne peut pas donner un tel pouvoir à un gérant non-résident de Luxembourg.

(iv) Le Conseil peut délibérer et agir valablement seulement sous réserve que si (a) une majorité de ses membres, incluant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B, est présente ou représentée et (b) au moins deux gérants sont présents. Les décisions du Conseil sont prises valablement à majorité positive des voix des gérants présents ou représentés, incluant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B. Les résolutions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(v) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler, à condition qu'une telle réunion soit engagée à Luxembourg et que tout gérant ne résidant pas à Luxembourg joigne la conférence téléphonique, la vidéo-conférence ou prenne part de toute autre manière à la réunion après qu'elle ait été initialisée. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vi) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants étant nécessairement un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil ".

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte est estimé à environ mille euros (EUR 1.000).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante susnommée le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: C. Muller et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 août 2008. LAC/2008/34393. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008118157/5770/249.

(080137163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

International Credit Mutuel Reinsurance, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 22.258.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
tenue à Luxembourg le 30 avril 2008*

L'assemblée décide de nommer Administrateurs:

M. Alain SCHMITTER

M. Pierre REICHERT

M. Gérard SOULAT

M. François BLANCHARD

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

L'assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société à la place de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS:

MAZARS, 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 LUXEMBOURG

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2008.

Pour la société International Crédit Mutuel Reinsurance

Aon Captive Services Group (Europe)

Signature

Référence de publication: 2008118252/682/26.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT10939. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

A.T.U. Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 137.912.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique du 3 septembre 2008 que:

1) les mandats de gérant de la Société de Oliver Haarmann et Johannes Huth ont pris fin avec effet au 3 septembre 2008,

2) les personnes suivantes ont été nommées en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet au 3 septembre 2008, pour une durée indéterminée:

- Torbjorn Midsem, demeurant à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD, Royaume Uni, né le 28 juillet 1977 à Steinkjer, Norvège

- Nicolas Gheysens, demeurant au 24, rue Jean Goujon, 75008, Paris, France, né le 12 décembre 1976 à Tourcoing, France

Le conseil de gérance de la Société est désormais constitué comme suit:

- Stefan Lambert
- Wolfgang Zettel
- Torbjorn Midsem
- Nicolas Gheysens

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008118588/260/28.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03377. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080137986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Futurlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 16, rue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 125.496.

—
Cession de parts sous seing privé

Entre les soussignés:

1.- La société à responsabilité limitée "FUTURLUX S.à r.l.", avec siège social à L-4230 ESCH/ALZETTE 16, rue du X Septembre, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch/Alzette, en date du 13 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 987 en date du 26 mai 2007

ici représentée par son gérant technique:

- Monsieur Alcides Alberto OLIVEIRA GOMES BATISTA, maçon, demeurant à L-4320 Esch/Alzette, 18, rue du X Septembre,

Et par son gérant administratif:

- Monsieur Mario Fernando DE OLIVEIRA GOMES BATISTA, chauffagiste, demeurant à L-4320 Esch/Alzette, 16, rue du X Septembre

2. Monsieur Alcides Alberto OLIVEIRA GOMES BATISTA, prénommé, agissant en nom personnel.

3. Monsieur Dzevad MULAHUSIC, technicien, né le 30/07/1976 à Mahoje (Bosnie), demeurant 98, rue d'Ehlerange L-4108 ESCH/ALZETTE

Les parts sociales de la société "FUTURLUX S.à r.l.", se trouvent actuellement réparties comme suit:

	parts
- Alcides Alberto OLIVEIRA GOMES BATISTA	67
- Mario Fernando DE OLIVEIRA GOMES BATISTA	33
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES:	100

Par les présentes, Monsieur Alcides Alberto OLIVEIRA GOMES BATISTA prénommé, déclare céder et transporter 33 PARTS SOCIALES qu'il détient dans la prédite société à Monsieur Dzevad MULAHUSIC, prénommé, qui accepte. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de 4125.00€ (quatre mille cent vingt cinq euros) somme que le cédant

déclare avoir reçu du cessionnaire, avant la passation des présentes directement, ce dont il en donne quittance titre et décharge pour solde.

La société "FUTURLUX S.à.r.l.", prénommée et représentée comme il vient d'être dit, déclare accepter la cession ci-avant mentionnée conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, dispenser les parties de la lui signifier et n'avoir entre les mains aucun empêchement ou opposition qui puisse en arrêter ou suspendre l'effet.

A la suite de la cession ainsi intervenue, le capital de la société "FUTURLUX S.à.r.l." se trouve réparti de la manière suivante:

	parts
- Alcides Alberto OLIVEIRA GOMES BATISTA	34
- Mario Fernando DE OLIVEIRA GOMES BATISTA	33
- Dzevad MULAHUSIC	<u>33</u>
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES:	100

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant même les associés représentant l'intégralité du capital social a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont elle reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de nommer comme gérant administratif de la prédite société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Dzevad MULAHUSIC, technicien, né le 30/07/1976 à Mahoje (Bosnie), demeurant 98, rue d'Ehlerange L-4108 ESCH/ALZETTE

Deuxième résolution

La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures des trois gérants

Telles sont les conventions des parties.

Fait en trois originaux à Esch/Alzette, le 15 septembre 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008118164/5638/55.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04160. - Reçu 243,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

STENA Royal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.189.

Extrait des résolutions

prises par l'associé unique de la société en date du 2 septembre 2008

L'associé unique a ratifié la nomination de KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée, représentée par Madame Corinne NICOLET, établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 103.590, en qualité de réviseur d'entreprises de la Société, avec effet à partir du 24 septembre 2007, date de la constitution de la Société jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008118253/280/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2008, réf. LSO-CU01558. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Kodiak Europe Holdings S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 131.692.

*Extrait des résolutions**prises par l'Associé Unique de la Société en date du 2 septembre 2008*

- L'Associé Unique décide de prendre note de la démission de M. Jurgen M.J. Borgt, ayant son adresse professionnelle enregistrée au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, du poste d'administrateur B de la société avec effet au 12 août 2008.

- L'Associé unique décide également de nommer Mme Zamyra H. Cammans, ayant son adresse professionnelle enregistrée au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur B de la société avec effet au 12 août 2008.

- L'Associé Unique décide de prendre également note de la démission de M. Jurgen M.J. Borgt du poste d'administrateur délégué à la gestion journalière de la société avec effet au 12 août 2008; et nomme Mme Petra Dunselman, ayant son adresse professionnelle au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, nouvel administrateur délégué à la gestion journalière de la société avec effet au 12 août 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118257/8548/25.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03675. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.**Cosima Purchase No. 6 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 116.817.

EXTRAIT*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 30 mai 2008 à 15.45 heures*

Reconduction pour un an des mandats suivants: Monsieur Peter Gatehouse, Madame Petra Dunselman et Madame Zamyra Cammans en tant qu'Administrateurs de la société, leur mandat prenant fin à l'assemblée qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118258/8548/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03783. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.**Elektra Purchase No. 17 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 114.004.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 23 juillet 2008, à 10.00 heures*

Reconduction pour un an des mandats suivants: Monsieur Peter Gatehouse, Madame Petra Dunselman et Madame Zamyra Cammans en tant qu'Administrateurs de la société, leur mandat prenant fin à l'assemblée qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

113567

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008118259/8548/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03785. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

CHERRY Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 134.287.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 9 mai 2008

En date du 9 mai 2008, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- De coopter la nomination du 28 mars 2008 de Samantha Wessels, née le 8 juillet 1975 en Hollande, résidant professionnellement au 77 Grosvenor Street, London W1K 3JR, United Kingdom, en tant qu'administrateur de la société.

Son mandat prendra fin le 7 mars 2009 en même temps que les autres membres du Conseil d'Administration.

Suite à la présente résolution, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Gina Germano
- Timothy Bernlohr
- Eugene Davis
- Marcel Klepfisch
- Jurgen Schaubel
- Samantha Wessels

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.05.2008.

Pour CHERRY Luxembourg S.A.
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008118577/1005/26.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2008, réf. LSO-CU02068. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Compagnie Financière d'Investissements Industriels S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 42.119.

—
*Extrait du procès-verbal
du conseil de gérance tenu le 22 août 2008*

Résolution

Suite à la démission de Monsieur Marco Sterzi de son mandat de gérant, le Conseil coopte Mademoiselle Virginie Derains, employée privée, résidant 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg. Le mandat est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2008.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008118261/9120/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2008, réf. LSO-CU02038. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Dafisa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 67.158.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2008, les mandats des Administrateurs MM. Daniel Henry REY, Jean-Charles ROBATTI et Nicolas VETSCH ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2009. M. Daniel Henry REY a été confirmé dans ses fonctions d'Administrateur-délégué.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Pour DAFISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2008118262/1017/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00345. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080137160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

BRE/Woking S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 87.945.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1299 du 7 septembre 2002.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118415/6773/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03416. - Reçu 34,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080136761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.

BRE/Woking S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 87.945.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1299 du 7 septembre 2002.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118418/6773/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03425. - Reçu 34,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080136773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2008.